

## REUNION DU COMITE DIRECTEUR

11 juillet 2020

Sous la présidence de **Jean-François MAILLET**, Président

Secrétaire de séance : **Marc SOENEN**,

Membres présents : **Gilles ARDIN**, **William BASTIT** (Président du CDC 92), **José GOUERE** (Président du CDC 77), Vice-présidents, **Marc ANSERMIN**, **Alain BRISEUX**, **Josette DA SILVA PEREIRA**, **Christophe DAVENEAU**, **Romain LAMIRAND**, **Guillaume LIENARD**, **Marc LOUIS**, **Aurèlie MOUSSARD**, **Jean-Yves VERDIER**, **Sabrina VRAC**

Membres excusés : **Marc CASTILLE**, Trésorier général, **Jean-Claude BERNERON**, **Colette NORDMANN**, **Jean-Paul TRANCHANT**, **Jonathan TRANCHANT**

Membres absents : **Patrice LERUS** (Président du CDC 94), Vice-président, **Olivier FAGES**, **Olivier FOVET**, **Jean-Pierre FRAIOLI**, **Gérard ZANKO**

Membres invités présents : **Pascal NOEL** (Président du CDC 95), **Patrice PLUMAIN** (Président du CDC 93), **Bruno VEILLE**

Membres invités excusés : **Samuel ROUYER**, C.T.S., **Frédéric BRAIL** (Président du CDC 78), **Christian MASOLA** (Président du CDC 75), **Marc VAILLANT** (Président du CDC 91)

---

### Ordre du jour

1. Adoption du compte-rendu de la réunion du 1er février 2020
2. Vie fédérale et régionale
3. Situation liée à la crise sanitaire
4. Situation comptable
5. Statuts du Comité régional : point d'étape
6. Projet 2021-2024
7. Activités :
  - cyclo-cross : règlement de la saison 2020, calendrier prévisionnel, attribution des organisations des épreuves officielles
  - route : organisation des championnats régionaux 2020
8. Questions diverses

**Ouverture de la séance en visio-conférence à 10h00** par Jean-François MAILLET.

### **1. Adoption du compte-rendu de la réunion du 1er février 2020**

Le procès-verbal du 1<sup>er</sup> février 2020 est adopté à la majorité. Abstention de José GOUERE et Jean-Yves VERDIER.

### **2. Vie fédérale et régionale**

- Le Président commence par évoquer le décès récent de Jean-Claude LE DORTZ, président d'honneur du club de Lagny Pontcarré Cyclisme. Marc ANSERMIN mentionne également celui de Philippe COJEAN, ancien président de l'US Trilport Germigny.
- Jean-François MAILLET informe les membres que l'audience prévue le 4 septembre 2020 auprès du Tribunal judiciaire est reportée au 4 décembre 2020, en raison de la crise sanitaire. Ceci reportera de trois mois la procédure de redressement judiciaire. Le plan de redressement a été rédigé par l'administrateur judiciaire. Il doit maintenant être présenté à l'ensemble des créanciers. Enfin, les créances dues aux clubs ont été transmises à la Fédération par chaque association, conformément à la demande de la FFC. Le Président évoque ensuite les procédures engagées par deux sociétés de location, qui veulent faire valoir leur droit sur du matériel stocké au siège du Comité régional. Ces sociétés ont fait appel de la décision du Tribunal judiciaire. Concernant la procédure devant les Prud'hommes, la décision du Tribunal a été renvoyée au 21 septembre 2020. Enfin, le Président évoque les démarches actuellement en cours d'étude dans les autres dossiers.
- Samuel ROUYER, CTR du Comité régional, a annoncé sa décision de quitter ses fonctions pour raison personnelle, à compter du 1<sup>er</sup> octobre prochain. Jean-François MAILLET regrette son départ et souligne la qualité des liens qui ont pu être créés par lui avec l'ensemble des membres du milieu cycliste francilien pendant ces deux dernières années.
- Concernant le futur site internet, seuls deux Comités régionaux ont répondu favorablement à l'appel d'offre réalisé par la Fédération, visant à dupliquer les sites régionaux sur la base du site fédéral. La FFC a donc décidé d'annuler son projet, les coûts étant trop lourds à supporter. Le Comité directeur regrette cette décision et espère que la FFC trouvera une solution viable à proposer aux Comités régionaux.
- Une demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport a été faite, visant à acquérir du matériel pour équiper le Pôle espoirs de Chatenay-Malabry.
- Enfin, le Président informe avoir demandé à la Commission régionale du corps arbitral de mettre en place une formation d'arbitres régionaux et nationaux, ainsi que d'arbitres clubs, pour la prochaine intersaison.

### **3. Situation liée à la crise sanitaire**

- Jean-François MAILLET rappelle tout d'abord l'ensemble des actions réalisées par le Comité régional pendant ces derniers mois, afin d'informer les clubs et les licenciés des communications fédérales et régionales, via la publication de plusieurs lettres d'informations.

**Comité d'Ile de France de la FFC**

1 rue Laurent Fignon 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

Tél. : 01 81 88 08 36

- Un travail de refonte des calendriers régionaux a été mis en place, afin de proposer une offre de compétition la plus importante possible, en tenant compte des contraintes d'autorisation administratives.
- Dans ce contexte, une modification de la tarification régionale est proposée, applicable à l'ensemble des disciplines sur les mois de juillet, d'août et après le 11 octobre. Cette mesure est adoptée à l'unanimité.
- Le Président rappelle que l'opération « Un été à vélo » a été créée par la FFC, afin de promouvoir le cyclisme auprès du jeune public sous toutes ses formes durant cet été, avec un intéressement direct des clubs mobilisés.
- Il évoque également les pistes de travail élaborée par la Fédération pour son plan de relance, et notamment la fidélisation des jeunes licenciés et le non-prélèvement de la partie assurances des Comités régionaux.
- Les championnats de France sur route de l'Avenir et sur piste, prévus cet été, sont repoussés à une date ultérieure.
- Enfin, Jean-François MAILLET évoque la situation du personnel du Comité régional, placé en chômage partiel depuis le 1<sup>er</sup> avril. Il remercie à ce titre l'ensemble des salariés, qui ont accepté cette suspension provisoire de leur activité.

#### **4. Situation comptable**

Marc CASTILLE ne pouvant être présent à cette réunion, il avait transmis cette analyse de la situation aux membres du Comité directeur :

*En premier lieu, il convient de noter que le premier semestre de l'exercice comptable, débutant le 1<sup>er</sup> octobre 2019 et se terminant le 31 mars 2020, soit juste au début du confinement lié à la crise sanitaire, ne préjuge pas de l'atterrissage des comptes à la fin de l'exercice compte tenu des incertitudes et pertes d'exploitation que cette crise a engendrée.*

*Je souligne également en préambule, la qualité des documents produits par Bruno Veillé et je le remercie pour le travail effectué qui permet la transmission aux membres du Comité directeur de cet arrêté à la fin du 1<sup>er</sup> semestre, une première dans l'histoire du CIF.*

*L'étude de ces documents fait apparaître un premier élément extrêmement positif : le solde en fin de période est un résultat positif, certes modeste (+ 15 999,92 €) qui témoigne de la viabilité du Comité régional lors du déroulement normal de ces activités contre une perte de 408 888,87 € pour l'exercice précédent. Notons également que sans la cessation brutale de nos activités au 15 mars, les organisations prévues au cours des 3 derniers week-ends de ce mois auraient générées des rentrées financières à hauteur de 15 000 € portant le résultat autour de 30 000 €.*

*Précision, pour la lecture de ce qui va suivre, les comparaisons sont établies entre le 1<sup>er</sup> semestre 2019/2020 et l'année pleine 10/2018-09/2019, l'équivalent du document précédent n'existant pas.*

*Pour obtenir ce résultat, la procédure de redressement judiciaire a permis d'alléger très sensiblement les charges de location de matériel informatique et de photocopieur, celles-ci étant à zéro contre 24 134,66 (matériel informatique) et 79 623,02 (photocopieur) en année N-1.*

*D'autres mesures, ont permis également de réduire les charges fortement en matière d'affranchissement (301,77 € vs 6 382,64 €), téléphone (240,00 € vs 2060,51 €), frais et charges de personnels (79 408,05 € vs 202 392,95 €). Même en multipliant les chiffres par 2 pour obtenir l'année pleine, nous voyons bien l'effet de ces mesures.*

**Comité d'Ile de France de la FFC**

1 rue Laurent Fignon 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

Tél. : 01 81 88 08 36

*Des charges structurelles sont actuellement en négociation sous l'égide de la FFC, qui nous représente en même temps que ses propres intérêts, concernant les assurances (courses non effectuées) et les charges de copropriété et loyers (fermeture du Vélodrome national).*

*Les aides de l'État concernant le chômage partiel sont également des éléments positifs pour les comptes de l'Association et il faut remercier l'ensemble des salariés qui ont accepté l'application de ces mesures.*

*D'autres baisses de charges sont à considérer différemment, elles sont liées à la cessation d'activités pour cause de décisions gouvernementales et elles trouvent leurs pendants dans la baisse de rentrées financières correspondantes (reversement des quotes-parts de licences, d'engagements). Indéniablement, ces produits d'activités nous manqueront en fin d'année, d'autant que les mois impactés (mars à juillet) sont parmi les plus prolifiques en matière d'organisation (Route, Piste, VTT, BMX). Néanmoins, il convient d'apprécier que des dépenses correspondantes n'ont pas été réalisées et ne le seront pas (Sélections et frais inhérents).*

*Enfin notre ciel s'éclaircit un peu avec la reprise dès le 19 juillet des premières compétitions sur route favorisées par les mesures tarifaires que nous avons pu prendre afin de favoriser les organisateurs que nous pouvons également remercier pour leur engagement actuel et à venir. Certes au début du confinement nous espérions une reprise plus rapide mais au final, celle-ci s'avère plus proche que les craintes que nous pouvions avoir face à un scénario catastrophe.*

*Soulignons également que nos disponibilités sont en nette progression (314 754,11 € vs 126 368,88 €), que les subventions attendues sont en cours de réalisation et que les fonds déposés par les clubs sur le compte WEB – engagements s'élèvent à 79 242,58 vs 49 509,08, ce qui témoigne de la confiance des clubs en l'avenir du Comité régional.*

Bruno VEILLE, contrôleur de gestion, donne quelques informations supplémentaires sur la situation comptable du Comité et répond aux questions posées.

Le Président le remercie pour le travail qu'il a réalisé, permettant d'avoir une image précise des comptes après six mois d'exercice.

Concernant le personnel, il informe les membres que le stage d'insertion professionnelle de Mme BOULLE sera prolongé en septembre et octobre. Un salarié en contrat d'apprentissage sera embauché prochainement, en tant qu'agent de développement.

Enfin, les membres du Comité directeur sont informés que le Bureau n'a pas souhaité reconduire le contrat passé avec le cabinet d'expertise-comptable Bizouard, et est actuellement à la recherche d'un nouveau cabinet.

## **5. Statuts du Comité régional : point d'étape**

Jean-François MAILLET présente les modifications apportées à ces nouveaux statuts, tenant compte des dernières décisions du Comité directeur et du Bureau. Les principaux changements sont le nombre de membres élus (24 au lieu de 25), la représentation du collège féminin au Comité directeur, qui passe à six membres (au lieu de deux), la présence de huit membres dans le Bureau exécutif dont au minimum deux femmes.

Le Président rappelle que ces modifications doivent obtenir l'approbation de la Fédération et s'inscrire dans les statuts-type proposée par celle-ci.

**Comité d'Ile de France de la FFC**

1 rue Laurent Fignon 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

Tél. : 01 81 88 08 36

## **6. Projet 2021-2024**

Romain LAMIRAND présente une organisation de travail sur plusieurs mois, visant à impliquer les dirigeants et les licenciés dans une perspective de moyen terme concernant le développement des activités sportives, de loisirs et de sport-santé. L'objectif est d'impliquer des volontaires afin de promouvoir des idées venant des publics concernés.

Plusieurs membres font part de leurs réticences au vu du calendrier proposé et de l'objectif peut-être trop ambitieux. Un retour leur est demandé par le Président dans les prochains jours afin de juger de l'acceptation de ce projet.

## **7. Activités**

José GOUERE, président de la commission cyclo-cross, présente le calendrier de la saison 2020-2021 ainsi que les modifications à apporter au règlement de la discipline. Le Comité directeur valide l'attribution des épreuves officielles (championnat et coupe d'Ile de France) aux clubs organisateurs, ainsi que le règlement.

Gilles ARDIN, président de la commission route, propose de reporter les championnats régionaux aux 19 et 20 septembre sur le circuit de Versailles-Satory (78), en lieu et place des Challenges du Comité régional, sauf pour la série Pass'Cyclisme pour laquelle la commission cyclisme pour tous a exprimé les difficultés liées aux critères de sélection. Pour le contre-la-montre individuel, le championnat est prévu début août à Montdauphin (77). Le Président remercie les deux clubs concernés, l'US Métro Transports et la JS Ferté Gaucher, pour leur implication dans ces organisations.

## **8. Questions diverses**

Alain BRISEUX interroge le Président sur l'ouverture prochaine des bureaux ainsi que sur l'état des licences en attente.

Fin de séance à 13h00.

Le secrétaire de séance

Marc SOENEN

Le Président

Jean-François MAILLET

**Comité d'Ile de France de la FFC**

1 rue Laurent Fignon 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

Tél. : 01 81 88 08 36

**Comité d'Ile de France de la FFC**

1 rue Laurent Fignon 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

Tél. : 01 81 88 08 36